

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

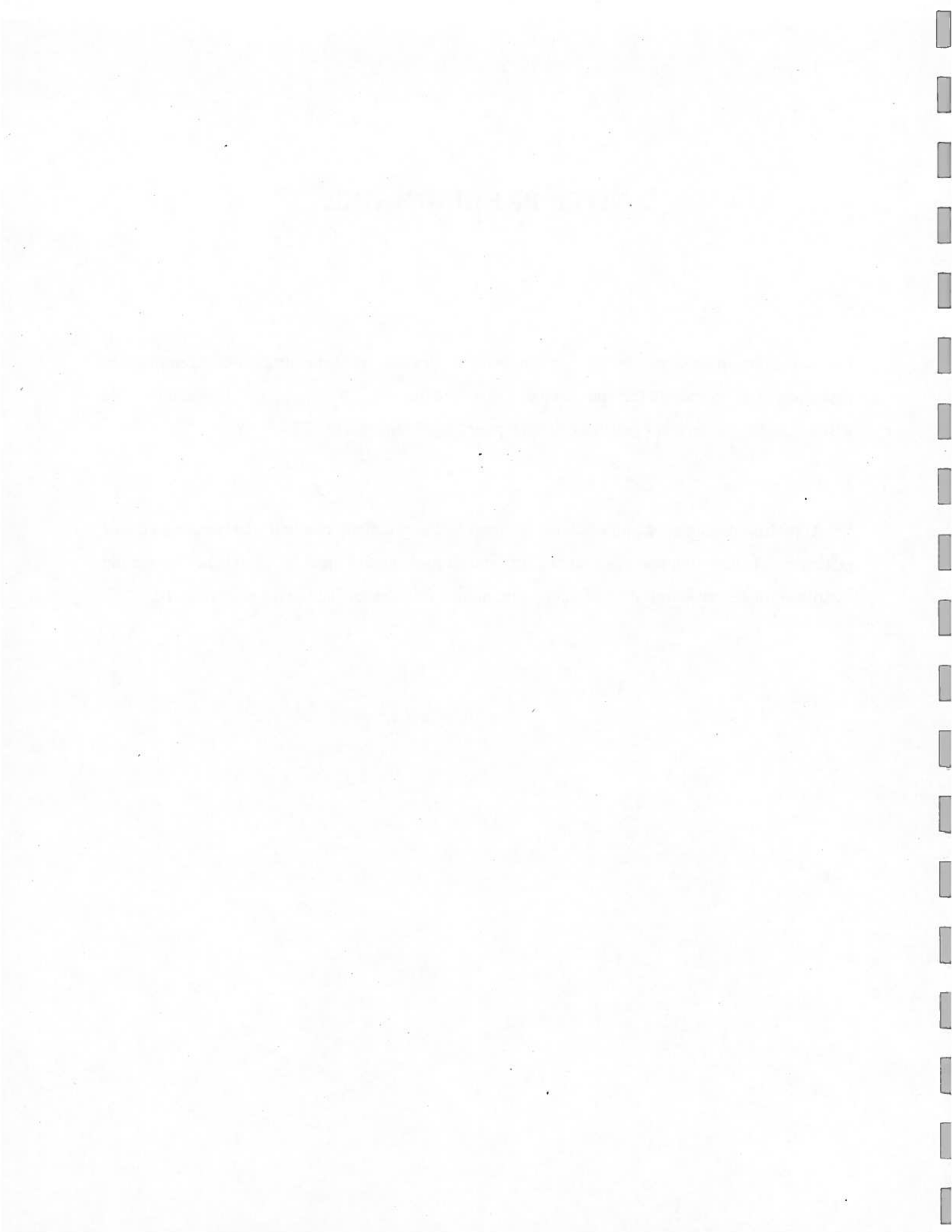
CAHIER EXPLICATIF
DES CRÉDITS
2015-2016

Québec 

NOTE PRÉLIMINAIRE

Ce document d'information est principalement destiné aux membres des commissions parlementaires responsables de l'étude des crédits du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour l'année financière 2015-2016.

Deux parties distinctes composent ce document. La première contient des renseignements généraux et des données financières et statistiques tandis que la deuxième comprend l'explication des variations de crédits entre les années financières 2014-2015 et 2015-2016.



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 2015-2016
TABLE DES MATIÈRES**

NOTE PRÉLIMINAIRE

PARTIE I - RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX

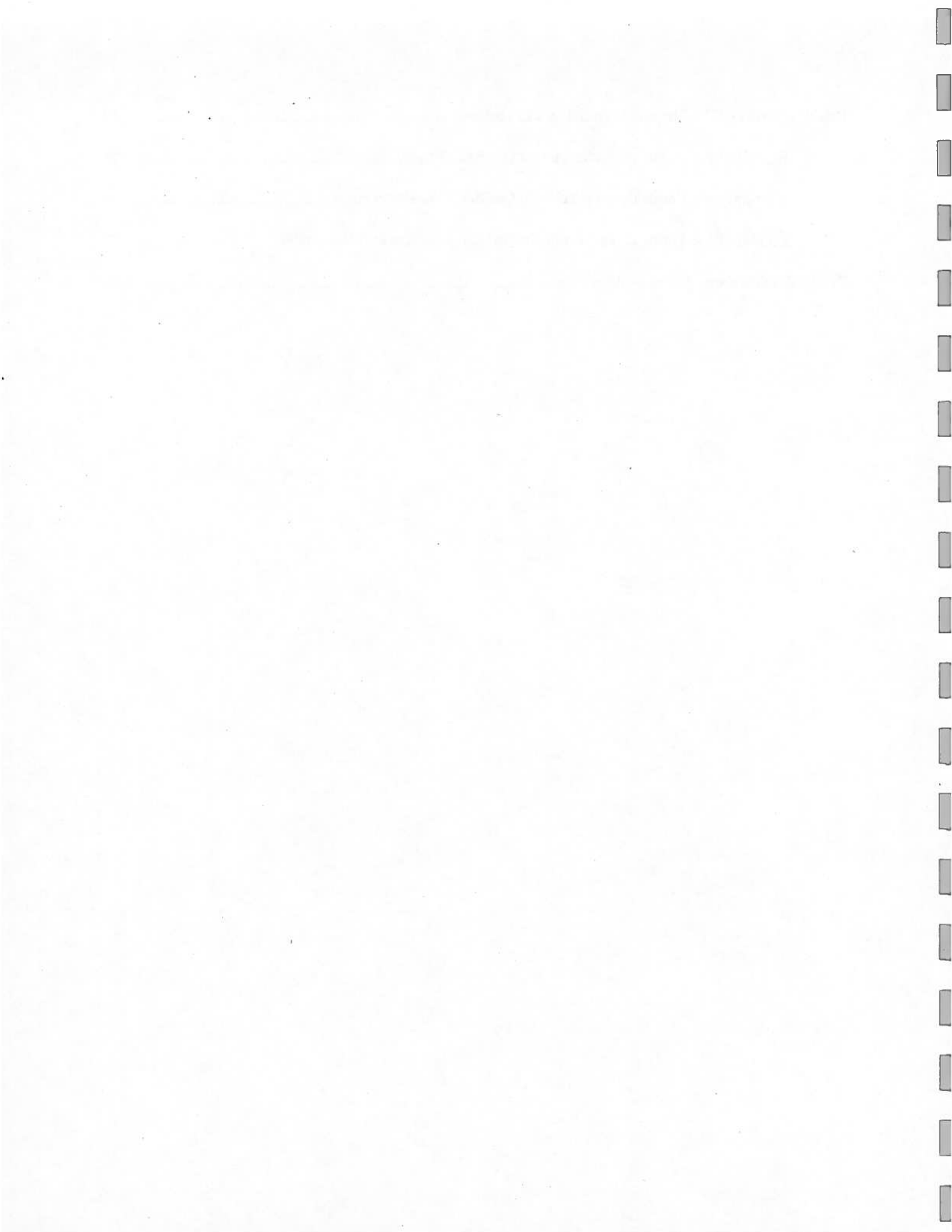
1. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	3
1.1 La mission du Ministère	3
1.2 Les réseaux d'enseignement	4
1.3 La structure des programmes	6
1.4 La structure administrative	7
1.4.1 - Structure des programmes 2015-2016	9
1.4.2 - Budgets comparatifs 2014-2015 et 2015-2016	11
1.4.3 - Organigramme	13
2. LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE EN 2015-2016	15

PARTIE II - BUDGETS COMPARATIFS 2014-2015 ET 2015-2016

PROGRAMME 01 - Administration	21
Éléments 01 à 10 – Explications	22
PROGRAMME 02 - Organismes relevant du ministre	27
Élément 01 - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	28
Élément 02 - Institut national des mines	29
Élément 03 - Conseil supérieur de l'éducation	30
Élément 04 - Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	31
Élément 05 - Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	32
Élément 06 - Commission de l'éthique en science et technologie	33

Élément 07 - Commission consultative de l'enseignement privé.....	34
PROGRAMME 03 - Aide financière aux études.....	37
Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts	39
Élément 02 - Intérêts et remboursement aux banques.....	40
Élément 03 - Autres bourses.....	41
PROGRAMME 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire.....	45
Élément 01 - Commissions scolaires.....	47
Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier	48
Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires.....	49
Élément 04 - Enseignement privé	50
Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation	51
Élément 06 - Aide au transport scolaire.....	52
Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations.....	53
PROGRAMME 05 - Enseignement supérieur.....	57
Élément 01 - Cégeps.....	59
Élément 02 - Universités.....	60
Élément 03 - Enseignement privé au collégial.....	61
Élément 04 - Service de la dette des cégeps	62
Élément 05 - Service de la dette des universités.....	63
Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation	64
Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations.....	65
PROGRAMME 06 - Développement du loisir et du sport.....	69
Élément 01 - Développement du loisir et du sport	70

PROGRAMME 07 - Organismes dédiés à la recherche.....	73
Élément 01 - Fonds de recherche du Québec - Santé	75
Élément 02 - Fonds de recherche du Québec – Société et culture	76
Élément 03 - Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies	77
PROGRAMME 08 - Régimes de retraite	81



PARTIE I

RENSEIGNEMENTS

GÉNÉRAUX



1. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

1.1 La mission du Ministère

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a pour mission d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives aux domaines de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement collégial, de l'enseignement et de la recherche universitaires ainsi que l'aide financière aux études. Il assume également la responsabilité de soutenir les trois Fonds de recherche du Québec (Nature et technologies, Santé ainsi que Société et culture).

Le Ministère remplit ainsi sa mission éducative sur la base d'un partage des responsabilités avec les divers réseaux de l'enseignement (commissions scolaires, cégeps, universités, établissements d'enseignement privés, écoles gouvernementales), qui sont chargés d'offrir les programmes d'études et les autres services éducatifs. Dans le cas de l'aide financière aux études et de la sanction des études, il est en relation directe avec les élèves, les étudiantes et les étudiants.

Le Ministère est également chargé de conseiller le gouvernement en matière de loisir et de sport et d'assurer la cohérence interministérielle dans ces domaines. Il collabore avec un grand nombre de partenaires à l'échelle locale, régionale, québécoise, canadienne et internationale. Sa responsabilité consiste à favoriser, en partenariat avec les acteurs concernés, le développement du loisir et du sport, dans un cadre sain et sécuritaire, et à promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de toute la population.

Le Ministère travaille aussi en étroite collaboration avec plusieurs partenaires du milieu : les associations patronales et syndicales, les organismes d'action communautaire autonome du domaine de l'éducation, les regroupements de parents, de même que les organismes socioéconomiques et les associations représentatives du milieu de l'éducation et de la société civile.

Dans l'exercice de ses responsabilités, le Ministère fait notamment appel aux travaux et avis du Conseil supérieur de l'éducation, du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, de la Commission de l'éthique en science et technologie et de la Commission consultative de l'enseignement privé.

Le Conseil supérieur de l'éducation, de par sa loi constitutive, a le mandat de transmettre au ministre, au moins tous les deux ans, un rapport sur l'état et les besoins de l'éducation. Il doit également donner son avis au ministre sur les règlements ou projets de règlement que celui-ci est tenu de lui soumettre ou sur toute question de sa compétence que le ministre lui soumet.

Le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études a pour mandat de conseiller le ministre sur toute question relative aux programmes d'aide financière institués par la Loi sur l'aide financière aux études (RLRQ, chapitre A-13.3), aux droits de scolarité, aux droits d'admission ou d'inscription aux services d'enseignement et autres droits afférents à de tels services et aux mesures ou politiques pouvant avoir des incidences sur l'accessibilité financière aux études.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a le mandat d'évaluer la qualité de la mise en œuvre des programmes d'études offerts dans les établissements d'enseignement collégial du Québec ainsi que des politiques d'établissement relatives à l'évaluation des apprentissages et à l'évaluation des programmes.

La Commission consultative de l'enseignement privé a le mandat de conseiller le ministre sur toute question relevant de sa compétence dans le domaine de l'enseignement privé. Elle donne notamment son avis sur la délivrance, la modification, le renouvellement ou la révocation d'un permis ou d'un agrément.

Le Ministère réalise également des activités de coordination avec les différents acteurs du secteur minier afin d'estimer les besoins de formation et accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines.

1.2 Les réseaux d'enseignement¹

L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire

Le réseau des écoles publiques est administré par 72 commissions scolaires linguistiques dont 60 sont reconnues comme francophones, 9 comme anglophones et 3 comme ayant un statut particulier. Deux de ces dernières offrent principalement des services aux élèves autochtones, soit la Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik.

En 2013-2014, les commissions scolaires dirigeaient 2 738 écoles et centres. De ce nombre, 1 738 écoles offraient l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, 419 écoles donnaient l'enseignement secondaire en formation générale et 193 offraient à la fois l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. À ces établissements s'ajoutaient 195 centres de formation professionnelle et 193 centres d'éducation des adultes.

Pour sa part, le réseau des écoles privées comptait, en 2013-2014, 268 organismes qui offrent des services dans 343 installations de niveau préscolaire, primaire et secondaire. De ce nombre, 226 écoles privées subventionnées et 117 écoles privées non subventionnées.

¹ Source : Toutes les données de l'éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire de la section 1.2 proviennent de la source suivante : MEESR, DSID, Sphère informationnelle, Système GDUNO, données au 2014-06-30 Direction de la planification et des politiques. Les données statistiques de l'enseignement supérieur de 2013 constituent la dernière version des données informationnelles disponibles.

L'enseignement collégial

En 2014-2015, on comptait au Québec 110 établissements offrant un programme menant au diplôme ou à une attestation d'études collégiales. Il s'agit de 48² cégeps, de 25 établissements privés subventionnés, dont 2 établissements sous entente internationale (France-Québec), de 26 établissements privés sous permis, de 11 établissements du réseau gouvernemental (7 conservatoires de musique, 2 instituts de technologie agricole, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et le Collège MacDonald qui relève de l'Université McGill).

L'enseignement universitaire

La Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire reconnaît au Québec les établissements suivants : l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université Bishop's, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique de Montréal, l'École des hautes études commerciales de Montréal, l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Le réseau de l'Université du Québec comprend 11 entités juridiques : le siège social, six constituantes, trois écoles supérieures et un institut de recherche.

La population scolaire

En 2013-2014, la population scolaire³ comptait 1 315 530 élèves à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire dont 995 178 élèves en formation générale des jeunes, 129 348 personnes à la formation professionnelle et 191 004 personnes à la formation générale des adultes.

Dans le réseau collégial on dénombrait, à l'automne 2013, 224 632 étudiants inscrits dans les réseaux public et privé. Ces données comprennent les inscriptions tant à l'enseignement ordinaire (189 709) qu'à la formation continue (34 923). Enfin, à l'automne 2013, 301 773 étudiants réguliers et libres fréquentaient l'université, tous cycles d'études et régimes confondus. Pendant l'année universitaire 2013-2014, 4 067 médecins résidents fréquentaient également le réseau universitaire.

Dans le cadre de sa politique d'accessibilité aux études supérieures et à la formation professionnelle au secondaire, le Ministère accorde aux étudiantes, aux étudiants et aux élèves dont les ressources financières sont insuffisantes, un soutien financier pour la poursuite de leurs études par le Programme de prêts et bourses. Les données pour l'année d'attribution 2013-2014 indiquent que 169 655 personnes ont bénéficié

² Il y a 48 établissements collégiaux publics dont 2 comprennent aussi des campus ou des cégeps qui sont pris en compte. Il s'agit du Champlain Regional College (Campus Lennoxville, Campus Saint-Lambert-Longueuil, Campus St-Lawrence) et du Collège régional de Lanaudière (Cégep de l'Assomption, Cégep de Terrebonne et Cégep de Joliette).

³ Source: MEESR, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2015-01-22.

Notes: Un élève qui s'inscrit à plus d'un type de formation sera compté plus d'une fois.

d'une aide financière; parmi elles, 55 222 ont reçu un prêt seulement, 110 514 ont reçu un prêt et une bourse et 3 919 ont eu droit à une bourse seulement.

1.3 La structure des programmes

Le Ministère exerce sa responsabilité à l'égard des huit programmes suivants :

Le programme 01 – Administration vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement de l'aide financière aux études et du loisir et du sport.

Le programme 02 – Organisme relevant du ministre vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il a également pour objectif de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines. De plus, il soutient le fonctionnement des organismes de consultation relevant du ministre.

Le programme 03 – Aide financière aux études vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

Le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

Le programme 05 – Enseignement supérieur vise à rendre accessibles les services d'enseignement aux étudiantes et aux étudiants des collèges et des universités, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

Le programme 06 – Développement du loisir et du sport vise à promouvoir et à favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Le programme 07 – Organismes dédiés à la recherche vise principalement le financement des fonds subventionnaires, dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance.

Le programme 08 – Régimes de retraite regroupe le régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel du réseau.

Le tableau 1.4.1 présente la structure des programmes du Ministère pour l'année financière 2015-2016.

1.4 La structure administrative

1.4.1 - Structure des programmes 2015-2016

1.4.2 - Budgets comparatifs 2014-2015 et 2015-2016

1.4.3 - Organigramme



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

STRUCTURE DES PROGRAMMES 2015-2016

BUDGET DE DÉPENSES 2015-2016

(000 \$)

PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION		165 823,5	1,0 %
Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement de l'aide financière aux études et du loisir et du sport.			
Élément 01 -	Direction		
Élément 02 -	Administration		
Élément 03 -	Développement pédagogique et soutien aux élèves		
Élément 04 -	Soutien aux réseaux		
Élément 05 -	Services aux anglophones, aux autochtones et aux communautés		
Élément 06 -	Politiques et orientations		
Élément 07 -	Loisirs et sports		
Élément 08 -	Enseignement supérieur		
Élément 09 -	Aide financière aux études		
Élément 10 -	Soutien à l'enseignement supérieur		
PROGRAMME 02 - ORGANISMES RELEVANT DU MINISTRE		32 772,8	0,2 %
Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il a également pour objectif de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines. De plus, il soutient le fonctionnement des organismes de consultation relevant du ministre.			
Élément 01 -	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec		
Élément 02 -	Institut national des mines		
Élément 03 -	Conseil supérieur de l'éducation		
Élément 04 -	Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études		
Élément 05 -	Commission d'évaluation de l'enseignement collégial		
Élément 06 -	Commission de l'éthique en science et technologie		
Élément 07 -	Commission consultative de l'enseignement privé		
PROGRAMME 03 - AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES		705 609,7	4,2 %
Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.			
Élément 01 -	Bourses consécutives aux prêts		
Élément 02 -	Intérêts et remboursement aux banques		
Élément 03 -	Autres bourses		

PROGRAMME 04 - ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

9 257 968,6

54,7 %

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

- Élément 01 - Commissions scolaires
- Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier
- Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires
- Élément 04 - Enseignement privé
- Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation
- Élément 06 - Aide au transport scolaire
- Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations

PROGRAMME 05 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

5 282 274,8

31,2 %

Ce programme vise à rendre accessibles les services d'enseignement aux étudiantes et aux étudiants des collèges et des universités, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

- Élément 01 - Cégeps
- Élément 02 - Universités
- Élément 03 - Enseignement privé au collégial
- Élément 04 - Service de la dette des cégeps
- Élément 05 - Service de la dette des universités
- Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation
- Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations

PROGRAMME 06 - DÉVELOPPEMENT DU LOISIR ET DU SPORT

69 756,3

0,4 %

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

- Élément 01 - Développement du loisir et du sport

PROGRAMME 07 - ORGANISMES DÉDIÉS À LA RECHERCHE

174 363,2

1,0 %

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires, dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance.

- Élément 01 - Fonds de recherche du Québec - Santé
- Élément 02 - Fonds de recherche du Québec - Société et culture
- Élément 03 - Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies

PROGRAMME 08 - RÉGIMES DE RETRAITE

1 238 039,8

7,3 %

Ce programme regroupe le régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicable au personnel du réseau.

- Élément 01 - Régime de retraite des enseignants
- Élément 02 - Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
- Élément 03 - Régime de retraite du personnel d'encadrement

TOTAL MINISTÈRE :

16 926 608,7

100,0 %

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Budgets comparatifs 2014-2015 et 2015-2016

(000 \$)

<u>PROGRAMMES</u>	<u>Budget de dépenses 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Administration	177 327,9	165 823,5	(11 504,4)	(6,5)
02- Organismes relevant du ministre	32 786,3	32 772,8	(13,5)	(0,0)
03- Aide financière aux études	653 315,1	705 609,7	52 294,6	8,0
04- Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	9 242 777,6	9 257 968,6	15 191,0	0,2
05- Enseignement supérieur	5 381 641,7	5 282 274,8	(99 366,9)	(1,8)
06- Développement du loisir et du sport	70 916,3	69 756,3	(1 160,0)	(1,6)
07- Organismes dédiés à la recherche	174 878,0	174 363,2	(514,8)	(0,3)
08- Régimes de retraite	1 226 557,0	1 238 039,8	11 482,8	0,9
Total - Ministère	<u>16 960 199,9</u>	<u>16 926 608,7</u>	<u>(33 591,2)</u>	<u>(0,2)</u>

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Immobilisations	7 521,9	6 815,0	(706,9)	(9,4)
- Prêts, placements, avances et autres	138 600,0	138 600,0	-	-
TOTAL :	<u>146 121,9</u>	<u>145 415,0</u>	<u>(706,9)</u>	<u>(0,5)</u>



ORGANIGRAMME

L'organigramme du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sera disponible sous peu sur le site internet du Ministère.

2. LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE POUR 2015-2016

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses du Ministère totalise 16 926,6 M\$ en 2015-2016.

Le budget se répartit entre huit programmes dont le programme 01 – Administration pour 165,8 M\$ (1,0 %), le programme 02 – Organismes relevant du ministre pour 32,8 (0,2 %), le programme 03 – Aide financière aux études pour 705,6 M\$ (4,2 %), le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire pour 9 258,0 M\$ (54,7 %), le programme 05 - Enseignement supérieur pour 5 282,3 M\$ (31,2 %), le programme 06 - Développement du loisir et du sport pour 69,8 M\$ (0,4 %), le programme 07- Organismes dédiés à la recherche pour 174,4 (1,0 %) et le programme 08 - Régimes de retraite 1 238,0 M\$ pour (7,3 %).

Le budget de dépenses du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est composé à 98,8 % de dépenses de transfert, réparti entre différents bénéficiaires :

	<u>M\$</u>
▪ Entreprises et organismes d'État	37,2
▪ Institutions d'enseignement	15 795,1
▪ Personnes	755,3
▪ Établissements de santé et de services sociaux	30,8
▪ Organismes à but non lucratif	<u>113,1</u>
TOTAL :	16 731,5

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

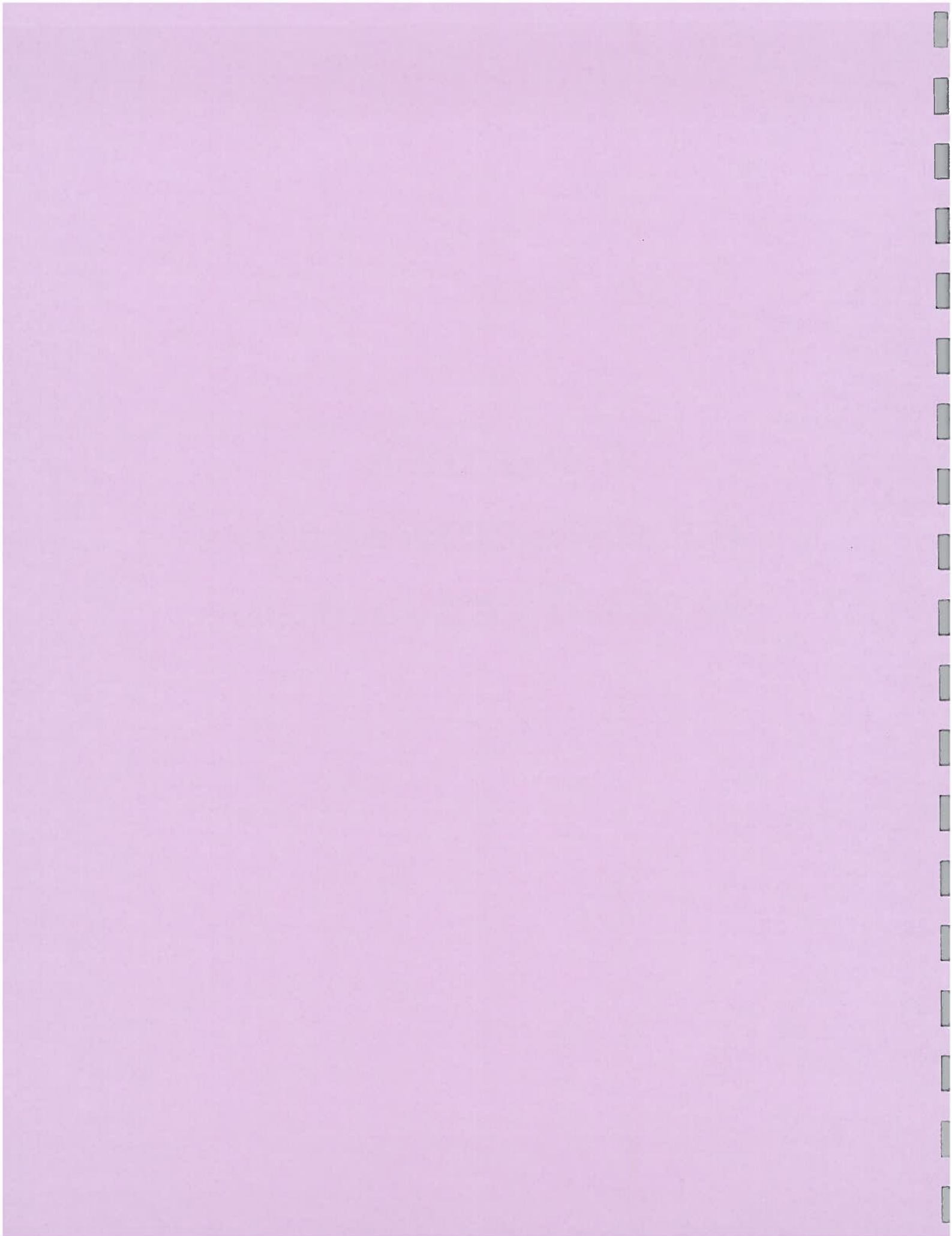
Le budget d'investissements du Ministère totalise 145,4 M\$ en 2015-2016.



PARTIE II

BUDGETS COMPARATIFS

2014-2015 ET 2015-2016



PROGRAMME 01



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 01 - Administration

DESCRIPTION

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement de l'aide financière aux études et du loisir et du sport.

<u>ÉLÉMENT</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2014-2015 (A)</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016 (B)</u>	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
01- Direction	15 288,2	13 125,6	(2 162,6)	(14,1)
02- Administration	64 659,8	59 357,9	(5 301,9)	(8,2)
03- Développement pédagogique et soutien aux élèves	23 965,8	23 226,8	(739,0)	(3,1)
04- Soutien aux réseaux	14 390,6	13 226,4	(1 164,2)	(8,1)
05- Services aux anglophones, aux autochtones et aux communautés culturelles	3 805,4	3 766,4	(39,0)	(1,0)
06- Politiques et orientations	11 004,8	10 666,3	(338,5)	(3,1)
07- Loisirs et sports	5 027,3	4 875,3	(152,0)	(3,0)
08- Enseignement supérieur	14 392,8	13 722,3	(670,5)	-
09- Aide financière aux études	22 175,9	21 339,3	(836,6)	-
10- Soutien à l'enseignement supérieur	2 617,3	2 517,3	(100,0)	-
	<u>177 327,9</u>	<u>165 823,6</u>	<u>(11 504,3)</u>	(6,5)

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Immobilisations	7 481,9	6 775,0	(706,9)	(9,4)
- Prêts, placement, avances et autres	5,0	5,0	-	-
TOTAL:	<u>7 486,9</u>	<u>6 780,0</u>	<u>(706,9)</u>	(9,4)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Programme 01 - Administration

EXPLICATION DE LA VARIATION DU BUDGET DE DÉPENSES (000 \$)

Ajustement

	(2 920,1)
- Gel global de l'enveloppe des effectifs et gain de productivité représentant 2 % de la masse salariale	(1 877,5)
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement	(174,0)
- Réduction du budget de soutien à la mission globale	(2 226,2)
- Fermeture des directions régionales	(210,0)
- Réduction des budgets de communication	(4 000,0)
- Révision à la baisse du budget de fonctionnement	(96,5)
- Révision des programmes à la suite des travaux de la Table sur l'action internationale	

TOTAL (11 504,3)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Programme 01 - Administration

	Budget de dépenses comparatif 2014-2015	Budget de dépenses 2015-2016	Variation	%
Rémunération	96 859,6	93 939,4	(2 920,2)	(3,0)
Fonctionnement	72 545,4	64 231,7	(8 313,7)	(11,5)
Transfert	7 922,9	7 652,4	(270,5)	(3,4)
Total du programme 01	177 327,9	165 823,5	(11 504,4)	(6,5)

POUR CHACUN DES ÉLÉMENTS, LES VARIATIONS S'EXPLIQUENT PAR LES FACTEURS SUIVANTS :

ÉLÉMENTS	Divers ajust. - rém.	Divers ajust. - fonct.	Divers ajust. - trans	TOTAL
01- Direction	(1 835,4)	(203,2)	(124,0)	(2 162,6)
02- Administration	-	(5 301,9)	-	(5 301,9)
03- Développement pédagogique et soutien aux élèves	-	(739,0)	-	(739,0)
04- Soutien aux réseaux	-	(1 164,2)	-	(1 164,2)
05- Services aux anglophones, aux autochtones et aux communautés culturelles	-	(39,0)	-	(39,0)
06- Politiques et orientations	-	(242,0)	(96,5)	(338,5)
07- Loisirs et sports	-	(102,0)	(50,0)	(152,0)
08- Enseignement supérieur	(418,1)	(252,4)	-	(670,5)
09- Aide financière aux études	(581,5)	(255,1)	-	(836,6)
10- Soutien à l'enseignement supérieur	(85,1)	(14,9)	-	(100,0)
Total au programme 01	(2 920,1)	(8 313,7)	(270,5)	(11 504,3)



PROGRAMME 02



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

(000 \$)

Programme 02 - Organismes relevant du ministre

DESCRIPTION

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il a également pour objectif de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines. De plus, il soutient le fonctionnement des organismes de consultation relevant du ministre.

ÉLÉMENT	Budget de dépenses comparatif 2014-2015 (A)	Budget de dépenses 2015-2016 (B)	Variation (C=B-A)	%
01- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	25 837,7	25 878,4	40,7	0,2
02- Institut national des mines	1 000,0	970,0	(30,0)	(3,0)
03- Conseil supérieur de l'éducation	2 590,6	2 590,6	-	-
04- Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	165,1	161,0	(4,1)	(2,5)
05- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 470,6	2 382,9	(87,7)	(3,5)
06- Commission de l'éthique en science et technologie	588,9	656,5	67,6	11,5
07- Commission consultative de l'enseignement privé	133,4	133,4	-	-
Total du programme 02	32 786,3	32 772,8	(13,5)	(0,0)

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Immobilisations	40,0	40,0	-	-
	40,0	40,0	-	-

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

**Programme 02 - Organismes relevant du ministre
Élément 01 - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2014-2015 (A)	Budget de dépenses 2015-2016 (B)	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	25 837,7	25 878,4	40,7	0,2
Total de l'élément 01	<u>25 837,7</u>	<u>25 878,4</u>	<u>40,7</u>	0,2

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Gel global de l'enveloppe des effectifs et gain de productivité représentant 2 % de la masse salariale	(583,0)
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement	(368,7)
- Indexation salariale et coûts relatifs à la rémunération	100,0
- Indexation des dépenses autres que salariales	31,4
- Service de la dette	861,0
	<u>40,7</u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

**Programme 02 - Organismes relevant du ministre
Élément 02 - Institut national des mines**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2014-2015 (A)	Budget de dépenses 2015-2016 (B)	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	1 000,0	970,0	(30,0)	(3,0)
Total de l'élément 02	<u>1 000,0</u>	<u>970,0</u>	<u>(30,0)</u>	<u>(3,0)</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Gel global de l'enveloppe des effectifs et gain de productivité
représentant 2 % de la masse salariale (20,7)
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement (9,3)

(30,0)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

**Programme 02 - Organismes relevant du ministre
Élément 03 - Conseil supérieur de l'éducation**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2014-2015 (A)	Budget de dépenses 2015-2016 (B)	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
Rémunération	2 149,9	2 149,9	-	-
Fonctionnement	440,7	440,7	-	-
Transfert			-	
Total de l'élément 03	<u>2 590,6</u>	<u>2 590,6</u>	<u>-</u>	-

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Immobilisations	<u>20,0</u>	<u>20,0</u>	<u>-</u>	-
	<u>20,0</u>	<u>20,0</u>	<u>-</u>	

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 02 - Organismes relevant du ministre

Élément 04 - Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2014-2015 (A)	Budget de dépenses 2015-2016 (B)	<u>Variation</u> (C=B-A)	<u>%</u>
Rémunération	81,8	80,2	(1,6)	(2,0)
Fonctionnement	83,3	80,8	(2,5)	(3,0)
Transfert	-	-	-	-
Total de l'élément 04	<u>165,1</u>	<u>161,0</u>	<u>(4,1)</u>	(2,5)

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Gel global de l'enveloppe des effectifs et gain de productivité représentant 2 % de la masse salariale	(1,6)
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement	(2,5)
	<u>(4,1)</u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 02 - Organismes relevant du ministre

Élément 05 - Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2014-2015 (A)	Budget de dépenses 2015-2016 (B)	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
Rémunération	1 920,9	1 849,2	(71,7)	(3,7)
Fonctionnement	549,7	533,7	(16,0)	(2,9)
Transfert	-	-	-	-
Total de l'élément 03	<u>2 470,6</u>	<u>2 382,9</u>	<u>(87,7)</u>	(3,5)

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Immobilisations	<u>20,0</u>	<u>20,0</u>	<u>-</u>	-
	<u>20,0</u>	<u>20,0</u>	<u>-</u>	

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 02 - Organismes relevant du ministre

Élément 06 - Commission d'éthique en science et technologie

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2014-2015 (A)	Budget de dépenses 2015-2016 (B)	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
Rémunération	291,9	368,4	76,5	26,2
Fonctionnement	297,0	288,1	(8,9)	(3,0)
Transfert	-	-	-	-
Total de l'élément 06	<u>588,9</u>	<u>656,5</u>	<u>67,6</u>	11,5

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Gel global de l'enveloppe des effectifs et gain de productivité représentant 2 % de la masse salariale	(23,5)
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement	(8,9)
- Indexation salariale	100,0
	<u>67,6</u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 02 - Organismes relevant du ministre

Élément 07 - Commission consultative de l'enseignement privé

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2014-2015 (A)	Budget de dépenses 2015-2016 (B)	<u>Variation</u> (C=B-A)	<u>%</u>
Rémunération	108,4	108,4	-	-
Fonctionnement	25,0	25,0	-	-
Transfert	-	-	-	-
Total de l'élément 07	<u>133,4</u>	<u>133,4</u>	<u>-</u>	-

PROGRAMME 03



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 03 - Aide financière aux études

DESCRIPTION

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2014-2015</u> (A)	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u> (B)	<u>Variation</u> (C=B-A)	<u>%</u>
01- Bourses consécutives aux prêts	572 076,0	613 233,7	41 157,7	7,2
02- Intérêts et remboursements aux banques	65 792,7	76 929,6	11 136,9	16,9
03- Autres bourses	15 446,4	15 446,4	-	-
Total du programme 03	<u><u>653 315,1</u></u>	<u><u>705 609,7</u></u>	<u><u>52 294,6</u></u>	8,0

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements, avances et autres	<u>138 595,0</u>	<u>138 595,0</u>	<u>-</u>
	<u><u>138 595,0</u></u>	<u><u>138 595,0</u></u>	<u><u>-</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses 2015-2016 est la résultante des facteurs suivants:

- Diminution de la contribution des tiers	13 000,0
- Variation de la clientèle	23 250,8
- Indexation des dépenses admises et autres facteurs	4 906,9
- Hausse du volume des prêts en 2014-2015	1 226,3
- Hausse prévue des taux d'intérêts	9 910,6
TOTAL:	<u>52 294,6</u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Programme 03 - Aide financière aux études
Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
	(A)	(B)	(C=B-A)	
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	572 076,0	613 233,7	41 157,7	7,2
Total de l'élément 01	<u><u>572 076,0</u></u>	<u><u>613 233,7</u></u>	<u><u>41 157,7</u></u>	<u>7,2</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses 2015-2016 est la résultante des facteurs suivants :

- Diminution de la contribution des tiers	13 000,0
- Variation de la clientèle	23 250,8
- Indexation des dépenses admises et autres facteurs	4 906,9

TOTAL:

41 157,7

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études
Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2014-2015</u> (A)	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u> (B)	<u>Variation</u> (C=B-A)	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	59 792,7	70 929,6	11 136,9	18,6
Créances douteuses et autres provisions	6 000,0	6 000,0	-	-
Total de l'élément 02	<u><u>65 792,7</u></u>	<u><u>76 929,6</u></u>	<u><u>11 136,9</u></u>	<u><u>16,9</u></u>

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements, avances et autres	<u>138 595,0</u>	<u>138 595,0</u>	<u>-</u>	-
	<u><u>138 595,0</u></u>	<u><u>138 595,0</u></u>	<u><u>-</u></u>	-

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses 2015-2016 est la résultante des facteurs suivants :

- Hausse du volume des prêts en 2014-2015	1 226,3
- Hausse prévue des taux d'intérêts	9 910,6
TOTAL:	<u><u>11 136,9</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 03 - Aide financière aux études

Élément 03 - Autres bourses

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2014-2015 (A)	Budget de dépenses 2015-2016 (B)	<u>Variation</u> (C=B-A)	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	15 446,4	15 446,4	-	-
Total de l'élément 03	<u>15 446,4</u>	<u>15 446,4</u>	<u>-</u>	-

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 341

LECTURE 1

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

LECTURE 1: INTRODUCTION

PROGRAMME 04



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

DESCRIPTION

Ce programme vise à rendre accessible aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financière nécessaire à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Commissions scolaires	7 313 696,7	7 268 020,8	(45 675,9)	(0,6)
02- Commissions scolaires à statut particulier	283 967,5	292 460,4	8 492,9	3,0
03- Service de la dette des commissions scolaires	766 169,1	827 381,3	61 212,2	8,0
04- Enseignement privé	465 754,9	463 375,5	(2 379,4)	(0,5)
05- Soutien à des partenaires en éducation	40 185,4	34 685,4	(5 500,0)	(13,7)
06- Aide au transport scolaire	342 946,1	341 987,3	(958,8)	(0,3)
07- Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	30 057,9	30 057,9	-	-
Total du programme 04	<u><u>9 242 777,6</u></u>	<u><u>9 257 968,6</u></u>	<u><u>15 191,0</u></u>	<u>0,2</u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

EXPLICATION DE LA VARIATION (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts relatifs à la rémunération	131 878,6
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement	(3 618,6)
- Resserrement de promesse et d'octroi de subventions	(6 649,2)
- Diminution des subventions pour les services de garde en milieu scolaire	(25 900,0)
- Variation de l'effectif scolaire	46 088,3
- Effet de la croissance de la taxe scolaire	(94 526,1)
- Augmentation résultant de la réévaluation au titre de remboursement de capital, des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement	61 212,2
- Engagements des années antérieures	1 425,7
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, mesures de compression ciblée...)	(48 504,8)
- Indexation des dépenses non salariales (établissements d'enseignement privé, transport scolaire et indexation de l'énergie)	10 880,2
- Révision à la baisse de l'enveloppe budgétaire du soutien à des partenaires en éducation	(5 500,0)
- Réduction des subventions du transport scolaire des établissements d'enseignement privé	(5 895,3)
- Compressions générales	(45 700,0)

TOTAL : 15 191,0

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire
Élément 01 - Commissions scolaires

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	7 313 696,7	7 268 020,8	(45 675,9)	(0,6)
Total de l'élément 01	<u>7 313 696,7</u>	<u>7 268 020,8</u>	<u>(45 675,9)</u>	<u>(0,6)</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts relatifs à la rémunération	120 235,0
- Effet de la croissance de la taxe scolaire	(94 526,1)
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement	(3 618,6)
- Resserrement de promesse et d'octroi de subventions	(6 649,2)
- Diminution des subventions pour les services de garde en milieu scolaire	(25 900,0)
- Engagements des années antérieures	1 142,2
- Variation de l'effectif scolaire	46 736,9
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, mesures de compression ciblée ...)	(44 908,4)
- Compression générale	(41 700,0)
- Indexation de l'énergie	3 512,3

TOTAL : (45 675,9)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	283 967,5	292 460,4	8 492,9	3,0
Total de l'élément 02	<u>283 967,5</u>	<u>292 460,4</u>	<u>8 492,9</u>	3,0

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts relatifs à la rémunération	1 976,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure...)	6 516,9
	<u>8 492,9</u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire
Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	766 169,1	827 381,3	61 212,2	8,0
Total de l'élément 03	<u><u>766 169,1</u></u>	<u><u>827 381,3</u></u>	<u><u>61 212,2</u></u>	8,0

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation résultant de la réévaluation au titre de remboursement de capital, des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement	61 212,2
	<u><u>61 212,2</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire
Élément 04 - Enseignement privé

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	465 754,9	463 375,5	(2 379,4)	(0,5)
Total de l'élément 04	<u>465 754,9</u>	<u>463 375,5</u>	<u>(2 379,4)</u>	<u>(0,5)</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts relatifs à la rémunération	9 667,6
- Engagements des années antérieures	283,5
- Variation de l'effectif scolaire	(648,6)
- Indexation des dépenses non salariales	251,8
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure...)	(7 933,7)
- Compression générale	(4 000,0)
	<u>(2 379,4)</u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire
Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	40 185,4	34 685,4	(5 500,0)	(13,7)
Total de l'élément 05	<u><u>40 185,4</u></u>	<u><u>34 685,4</u></u>	<u><u>(5 500,0)</u></u>	(13,7)

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Révision à la baisse de l'enveloppe budgétaire du soutien à des partenaires en éducation	(5 500,0)
	<u><u>(5 500,0)</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire
Élément 06 - Aide au transport scolaire

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	342 946,1	341 987,3	(958,8)	(0,3)
Total de l'élément 06	<u>342 946,1</u>	<u>341 987,3</u>	<u>(958,8)</u>	<u>(0,3)</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation des dépenses liées au transport scolaire	7 116,1
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure...)	(2 179,6)
- Réduction des subventions du transport scolaire des établissements d'enseignement privé	(5 895,3)
	<u>(958,8)</u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

**Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor,
tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation
des immobilisations**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	30 057,9	30 057,9	-	-
Total de l'élément 07	<u>30 057,9</u>	<u>30 057,9</u>	<u>-</u>	<u>-</u>



PROGRAMME 05



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 05 - Enseignement supérieur

DESCRIPTION

Ce programme vise à rendre accessibles les services d'enseignement aux étudiantes et aux étudiants des collèges et des universités en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget Comparatif 2014-2015 (A)</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016 (B)</u>	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
01- Cégeps	1 765 920,1	1 744 736,6	(21 183,5)	(1,2)
02- Universités	2 882 808,2	2 780 151,3	(102 656,9)	(3,6)
03- Enseignement privé au collégial	122 683,2	118 444,9	(4 238,3)	(3,5)
04- Service de la dette des cégeps	211 389,8	227 859,3	16 469,5	7,8
05- Service de la dette des universités	357 159,8	369 474,9	12 315,1	3,4
06- Soutien à des partenaires en éducation	1 455,5	1 382,7	(72,8)	(5,0)
07- Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la comptabilisation des immobilisations	40 225,1	40 225,1	-	-
Total du Programme 05	5 381 641,7	5 282 274,8	(99 366,9)	(1,8)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 05 - Enseignement supérieur

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts relatifs à la rémunération	35 406,1
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement	(4 177,0)
- Resserrement de la promesse et de l'octoi de subventions	(10 407,9)
- Variation des clientèles et recomptages	8 542,1
- Fonctionnement des bâtiments et vriation des superficies	8 079,8
- Augmentation du remboursement de capital et des intérêts	28 784,6
- Récupération des montants forfaitaires des CNRQ et étrangers	(15 715,4)
- Mesures ciblées	(102 774,9)
- Institut maritime du Québec	1 100,0
- Favoriser l'apprentissage en milieu de travail	600,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation des coûts de l'année antérieure...)	(48 804,3)

TOTAL :

(99 366,9)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 05 - Enseignement supérieur

Élément 01 - Cégeps

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget comparatif 2014- 2015 (A)</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016 (B)</u>	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	1 765 920,1	1 744 736,6	(21 183,5)	(1,2)
Total de l'élément 01	<u>1 765 920,1</u>	<u>1 744 736,6</u>	<u>(21 183,5)</u>	(1,2)

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses 2015-2016 est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts relatifs à la rémunération	19 497,1
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement	(631,0)
- Variation des clientèles	12 294,8
- Fonctionnement des bâtiments	4 480,8
- Mesures ciblées	(34 232,0)
- Favoriser l'apprentissage en milieu de travail	600,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation des coûts de l'année antérieure...)	(23 193,2)

TOTAL :

(21 183,5)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

**Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 02 - Universités**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget Comparatif 2014-2015</u> (A)	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u> (B)	<u>Variation</u> (C=B-A)	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	2 852 808,2	2 755 151,3	(97 656,9)	(3,4)
Affectation à un fonds spécial	30 000,0	25 000,0	(5 000,0)	(16,7)
Total de l'élément 02	<u>2 882 808,2</u>	<u>2 780 151,3</u>	<u>(102 656,9)</u>	<u>(3,6)</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses 2015-2016 est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	14 733,4
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement	(3 516,0)
- Resserrement de la promesse et de l'octoi de subventions	(10 407,9)
- Variation des clientèles et recomptages	(2 449,8)
- Variation des superficies	3 599,0
- Récupération des montants forfaitaires des CNRQ et étrangers	(15 611,4)
- Mesures ciblées	(66 838,0)
- Institut maritime du Québec	1 100,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation des coûts de l'année antérieure...)	(23 266,2)

TOTAL :

(102 656,9)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 03 - Enseignement privé au collégial

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget comparatif 2014-2015 (A)</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016 (B)</u>	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	122 683,2	118 444,9	(4 238,3)	(3,5)
Total de l'élément 03	<u>122 683,2</u>	<u>118 444,9</u>	<u>(4 238,3)</u>	<u>(3,5)</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses 2015-2016 est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	1 175,6
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement	(30,0)
- Variation des clientèles	(1 302,9)
- Récupération des montants forfaitaires des CNRQ et étrangers	(104,0)
- Mesures ciblées	(1 632,1)
- Autres facteurs de croissance (annualisation des coûts de l'année antérieure...)	(2 344,9)

TOTAL :

(4 238,3)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 04 - Service de la dette des cégeps

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget Comparatif 2014-2015 (A)</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016 (B)</u>	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	211 389,8	227 859,3	16 469,5	7,8
Total de l'élément 04	<u>211 389,8</u>	<u>227 859,3</u>	<u>16 469,5</u>	7,8

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses 2015-2016 est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation du remboursement de capital et des intérêts 16 469,5

TOTAL :

16 469,5

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 05 - Service de la dette des universités

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget Comparatif 2014-2015 (A)</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016 (B)</u>	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	357 159,8	369 474,9	12 315,1	3,4
Total de l'élément 05	<u>357 159,8</u>	<u>369 474,9</u>	<u>12 315,1</u>	3,4

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses 2015-2016 est la résultante du facteur suivant:

- Augmentation du remboursement de capital et des intérêts	12 315,1
--	----------

TOTAL :

12 315,1

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget Comparatif 2014-2015 (A)</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016 (B)</u>	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	1 455,5	1 382,7	(72,8)	(5,0)
Total de l'élément 06	<u>1 455,5</u>	<u>1 382,7</u>	<u>(72,8)</u>	<u>(5,0)</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION (000 \$)

La variation du budget de dépenses 2015-2016 est la résultante du facteur suivant :

- Révision de l'enveloppe budgétaire	(72,8)
TOTAL :	<u>(72,8)</u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 05 - Enseignement supérieur

Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la comptabilisation des immobilisations

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget Comparatif 2014-2015 (A)</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016 (B)</u>	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	40 225,1	40 225,1	-	-
Total de l'élément 07	<u>40 225,1</u>	<u>40 225,1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>



PROGRAMME 06



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 06 - Développement du loisir et du sport

DESCRIPTION

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Développement du loisir et du sport	70 916,3	69 756,3	(1 160,0)	(1,6)
Total du programme 06	<u><u>70 916,3</u></u>	<u><u>69 756,3</u></u>	<u><u>(1 160,0)</u></u>	(1,6)

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Révision de l'enveloppe budgétaire	(1 160,0)
	<u><u>(1 160,0)</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

**Programme 06 - Développement du loisir et du sport
Élément 01 - Développement du loisir et du sport**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	70 916,3	69 756,3	(1 160,0)	(1,6)
Total de l'élément 01	<u>70 916,3</u>	<u>69 756,3</u>	<u>(1 160,0)</u>	(1,6)

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Révision de l'enveloppe budgétaire	(1 160,0)
	<u>(1 160,0)</u>

PROGRAMME 07



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 07 - Organismes dédiés à la recherche

DESCRIPTION

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2014-2015 (A)</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016 (B)</u>	<u>Variation (C=B-A)</u>	<u>%</u>
01- Fonds de recherche du Québec - Santé	77 800,0	77 602,9	(197,1)	(0,3)
02- Fonds de recherche du Québec - Société et culture	47 578,0	47 417,4	(160,6)	(0,3)
03- Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	49 500,0	49 342,9	(157,1)	(0,3)
Total du programme 07	<u><u>174 878,0</u></u>	<u><u>174 363,2</u></u>	<u><u>(514,8)</u></u>	<u><u>(0,3)</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 07 - Organismes dédiés à la recherche

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses 2015-2016 est la résultante du facteur suivant :

- Gel global de l'enveloppe des effectifs et gain de productivité représentant 2 % de la masse salariale	(383,2)
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement	(131,6)

TOTAL :	<u>(514,8)</u>
----------------	-----------------------

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 07 - Organismes dédiés à la recherche
Élément 01 - Fonds de recherche du Québec - Santé

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2014-2015 (A)	Budget de dépenses 2015-2016 (B)	<u>Variation</u> (C=B-A)	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	77 800,0	77 602,9	(197,1)	(0,3)
Total de l'élément 01	<u>77 800,0</u>	<u>77 602,9</u>	<u>(197,1)</u>	<u>(0,3)</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION (000 \$)

La variation du budget de dépenses 2015-2016 est la résultante du facteur suivant :

- Gel global de l'enveloppe des effectifs et gain de productivité représentant 2 % de la masse salariale	(131,6)
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement	(65,5)
TOTAL :	<u>(197,1)</u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 07 - Organismes dédiés à la recherche

Élément 02 - Fonds de recherche du Québec - Société et culture

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2014-2015	Budget de dépenses 2015-2016	<u>Variation</u>	<u>%</u>
	(A)	(B)	(C=B-A)	
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	47 578,0	47 417,4	(160,6)	-0,3
Total de l'élément 02	<u>47 578,0</u>	<u>47 417,4</u>	<u>(160,6)</u>	-0,3

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

- Gel global de l'enveloppe des effectifs et gain de productivité représentant 2 %
de la masse salariale
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement

(126,9)

(33,7)

TOTAL :

(160,6)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 07 - Organismes dédiés à la recherche

Élément 03 - Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2014-2015	Budget de dépenses 2015-2016	<u>Variation</u>	<u>%</u>
	(A)	(B)	(C=B-A)	
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	49 500,0	49 342,9	(157,1)	(0,3)
Total de l'élément 03	<u>49 500,0</u>	<u>49 342,9</u>	<u>(157,1)</u>	<u>(0,3)</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses 2015-2016 est la résultante du facteur suivant :

- Gel global de l'enveloppe des effectifs et gain de productivité représentant 2 %
de la masse salariale (124,7)
- Mesure de contrôle des dépenses de 3 % en fonctionnement (32,4)

TOTAL :

(157,1)

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PROGRAMME 08



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
(000 \$)**

Programme 08 - Régimes de retraite

DESCRIPTION

Ce programme regroupe de régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel du réseau.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2014-2015</u>	<u>Budget de dépenses 2015-2016</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Régime de retraite des enseignants	187 517,1	180 325,1	(7 192,00)	(3,84)
02- Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	887 692,4	903 841,2	16 148,80	1,82
03- Régime de retraite du personnel d'encadrement	151 347,5	153 873,5	2 526,00	1,67
Total du programme 08	<u><u>1 226 557,0</u></u>	<u><u>1 238 039,8</u></u>	<u><u>11 482,8</u></u>	0,94

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

Révision des dépenses afférentes aux coûts des services courants et passés du personnel du réseau	11 482,8
	<u><u>11 482,8</u></u>

